



COMPTE RENDU SOMMAIRE de la séance  
du 9 juillet 2021 à 19h00

**PRESENTS** : MM. AUROUSSEAU JEAN-CLAUDE, MARCON YVES, MME ROUSSILLAT FLORENCE, MM. GENDRAUD ALAIN, MEYRAT JEAN-PIERRE, FOREST CHRISTOPHE, GUETAT PHILIPPE, MMES COUDIERE FRANÇOISE, JOACHIM SYLVIE, LEFELLE AMELIE, MM. THAL SERGE, GUILLOT LAURENT.

**ABSENTS EXCUSES** : MME AUDOUX ANNIE (POUVOIR A M. AUROUSSEAU JEAN-CLAUDE), M LEMAITRE STANISLAS, M SANTINON EMMANUEL (POUVOIR A M. AUROUSSEAU JEAN-CLAUDE), LESQUELS FORMENT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : MME ROUSSILLAT FLORENCE.

*Le procès verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité sans observation.*

**I. Ventes chemins ruraux à Rebouyer et au Moulin des Fougères** : le rapport d'enquête publique n'a révélé aucune observation ou opposition à la vente. Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable. La procédure de vente va se poursuivre.

**II. Travaux et achats :**

- câblage informatique et téléphonique école : le système est vieillissant et obsolète : devis accepté à l'unanimité
- création d'un passage surélevé devant Eurocoustic : la société Eurocoustic demande la création d'un passage surélevé. Le Conseil demande que les frais soient supportés au maximum par l'entreprise Eurocoustic. Le Conseil Municipal souhaite étudier l'installation de feux rouges intelligents. Cette étude serait étendue à la vieille route
- devis chambre froide ACCA : le devis de l'entreprise Proxifroid est retenu, l'achat sera financé dans les conditions convenues lors de la précédente réunion.
- devis pose gouttières Haras : suite au devis proposé, le conseil municipal valide les travaux.
- devis petits matériels : le conseil municipal donne un accord de principe, des précisions vont être demandées.
- devis mobilier cantine / garderie / classe maternelle : avis favorable pour l'achat de mobilier pour la cantine, la garderie et la maternelle. Le Conseil Municipal décide également d'acquérir des récupérateurs d'eau qui seraient installés aux ateliers municipaux : un devis va être demandé.

**III. Cimetière :**

Entretien d'une tombe en ruine : cette tombe présente un danger : le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Bignet.

Photographie par drone : Le Conseil Municipal donne son accord. La photographie du cimetière par drone permettra d'avoir une cartographie afin de répertorier les tombes.

**IV. SDEC** : Implantation d'une borne pour véhicules électriques : le conseil municipal propose d'installer cette borne sur le parking cadastrée AB 192, situé route de la Châtre.

**V. Personnel communal** : avis favorable à la modification du tableau des effectifs

Lignes directrices de gestion : Le Conseil Municipal valide la politique des lignes directrices de gestion proposée par la commission constituée à cet effet.

RIFSEEP : le Conseil Municipal valide le principe de sa mise en place, la commission dédiée va travailler à sa rédaction.

**VI. Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche :**

Le Conseil Municipal donne son accord à la continuité de la mise à disposition des deux locaux 12 vieille route pour le projet d'ALSH.

**VII. Mise à disposition de locaux aux professionnels de santé** : le conseil municipal accepte de prolonger gratuitement de 6 mois la location des locaux situés au 9 grande rue. Il donne également un accord de principe à la future installation d'une infirmière en pratique avancée à la maison d'accueil familial Robert Duchez.

**VIII. Avancée des dossiers de la réunion du 4 juin 2021** : Le Maire fait un compte-rendu de l'avancée des dossiers de la réunion du 4 juin 2021.

**IX. Questions diverses**

- Rapport de présence postale territoriale 2020-2022 : la Poste a décidé de modifier ses horaires.
- Remerciements condoléances